

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XVI

MONTREAL, FÉVRIER 1898

No 10

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection et délimitation de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc.—Bureau des Examineurs catholiques (*suite*)—Lettre encyclique de SS. Léon XIII.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Pensées sur l'éducation—Education physique : *Leçons de gymnastique*—Leçons de choses : *Le verre, Le baromètre*—Composition : *La petite source, La colère de Robert, Avantages du travail*—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE : Conseils aux écoliers.—LECTURE POUR TOUS : Économie domestique : *Le budget du ménage.*—BIBLIOGRAPHIE : Publications reçues—A vendre.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Délimitation de municipalités scolaires.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 20 décembre dernier (1897), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Bernardin de Waterloo, comté de Shefford, les lots suivants, savoir : Nos 686 688, 690, 822 et 826 du canton de "Shefford", et les annexer pour les fins scolaires à la municipalité de Saint-François-Xavier de Shefford."

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1898.—*Gazette officielle*, 8 janvier dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination de commissaire et de syndic d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 13 janvier courant (1898), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaire d'écoles.

Melbourne, Richmon, M. William Morrison, en remplacement de M. Robert A. Ewing, absent.

Syndic d'écoles.

Upper Litchfield, Pontiac, M. Francis Murtagh, en remplacement de M. Paul McNully, dont le terme d'office est expiré.—*Gazette officielle*, 22 janvier dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Annexion du "Quartier Saint-Denis" à la cité de Montréal.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 20 janvier courant (1897), d'annexer à la "Cité de Montréal," pour les fins scolaires, le "quartier Saint-Denis," de la dite cité de Montréal, avec les limites qui lui sont assignées comme tel quartier.

Cette annexion ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain, et ne s'appliquera qu'aux catholiques seulement.—*Gazette officielle*, 22 janvier dernier.